

**AGENDA 21 DE PLOEMEUR**  
**Compte rendu du deuxième atelier**  
**« Aménager en économisant l'espace et en favorisant la mixité sociale et générationnelle, et instaurer une culture du développement durable et l'implication citoyenne »**  
**Judi 30 septembre 2010 – 18h30 – Océanis**

Animateurs : Fabrice Jaulin / Cécile Sautereau (Association Nature et Culture)  
Nb de participants : 40

Déroulement :

L'atelier a débuté à 18h35 par un accueil de l'élu en charge du développement durable puis un rappel du contexte, de l'objet de l'atelier et de la méthode d'animation proposée par les chargés de mission de Nature & Culture :

- Une relecture partagée de l'état des lieux et des objectifs identifiés correspondants pour proposer, dans l'intérêt général, des pistes d'actions et des chantiers à engager dans le cadre de l'agenda 21 de la commune de Ploemeur.
- Une animation du groupe et prise de note simultanée des propositions des participants.
- Un changement d'animateurs par objectifs
- Des participants disposés en « forum » possédant chacun un support de travail (tableau atouts/faiblesses/objectifs identifiés).

Ce premier atelier s'est attaché à approfondir deux enjeux :

3. Aménager en économisant l'espace et en favorisant la mixité sociale et générationnelle
4. instaurer une culture du développement durable et l'implication citoyenne

Synthèse des propositions des participants :

L'ensemble des propositions sont présentées ci dessous par enjeux et objectifs. C'est une présentation « brute » qui fera l'objet de regroupement et d'une hiérarchisation par le comité de pilotage une fois les 5 ateliers achevés.

L'atelier s'est terminé à 20h25 en annonçant le prochain atelier prévu le jeudi 7 octobre et en invitant les participants des ateliers à renseigner leurs adresses électroniques afin de recevoir le présent compte rendu.

**Enjeu 3. Aménager en économisant l'espace et en favorisant la mixité sociale et générationnelle**

**Objectif 3.1 Appliquer une réglementation ambitieuse aux outils d'aménagement foncier (économie d'espace, mixité sociale, mixité de l'habitat, qualité environnementale et de l'espace public...)**

- Faire un recensement des logements occupés par des personnes âgées seules, prévoir du petit collectif (avec espace partagé – cf Plouay) en centre ville pour ce type de public et permettre l'accès des maisons à de jeunes ménages.
- Aller vers l'urbanisme durable : favoriser le droit au soleil (en permettant l'éloignement du bâti par rapport à la voirie), la récupération d'eau de pluie, etc

- Favoriser la densification dans les documents d'urbanisme (PLU)
- Reconstruire la ville sur l'existant
- Penser à donner un usage aux surfaces en friche : Recenser ces espaces
- Favoriser la mixité sociale
- Créer un tableau comparatif entre le chiffre national et la demande locale en logement social sur Ploemeur
- Mutualiser les espaces publics et les espaces verts et créer des espaces de jardins

### **Objectif 3.2 Favoriser l'installation de jeunes ménages**

- Aider financièrement les jeunes ménages locaux à s'installer
- Organiser des minibus pour les marchés avec inscription préalable

### **Objectif 3.3 Adapter services et logements au vieillissement de la population**

- Favoriser la colocation intergénérationnelle (pour les étudiants)
- Réintroduire la notion de « quartier de vie » dans l'aménagement de la commune (qualité de vie)
- Faciliter les liens bourgs et villages avec le centre ville (ex :Lomener/centre) : véhicules plus petits (cf lignes virtuelles atelier 1).
- Organiser des minibus pour les marchés avec inscription préalable
- Dédier une page du site Internet de la ville pour le covoiturage
- Faciliter l'accès Internet aux personnes âgées (par des formations par exemple)

### **Objectif 3.4 Communiquer et sensibiliser la population**

- Développer des thèmes de fonds lors des réunions de quartier
- Démystifier le logement social
- Améliorer l'information de la population sur les thèmes d'urbanisme (documents et outils) et améliorer la concertation sur ces thèmes, notamment en utilisant comme support notamment les réunions de quartier, le journal de Ploemeur
- Cf transports pour personnes avec CCAS
- Communiquer sur covoiturage

## **Enjeu 4. instaurer une culture du développement durable et l'implication citoyenne**

### **Objectif 4.1 Sensibiliser, informer, éduquer aux enjeux liés au développement durable (en général et sur la commune)**

- Développer des thèmes de fonds lors des réunions de quartier
- Créer des stands sur le DD lors du forum des associations (portage commune et associations)
- Informer les Ploemeurois sur les possibilités de visites du centre de tri (décliner sur la commune des initiatives de Cap l'Orient)
- Faire une information sur des projets portés par Cap l'Orient (ex :dragage des boues)
- Proposer aux adultes des initiatives réalisées pour les enfants
- S'inspirer d'initiatives de collecte faites dans d'autres pays (mobiliser l'ensemble de la population ; repérage faits par promeneurs, chasseurs, randonneurs...)

- Valoriser les démarches éco-citoyennes
- Mettre des panneaux électroniques déroulants pour diffuser l'information (autre outil qu'Internet)
- Installer des poubelles sur des lieux fréquentés (avec signalisation pédagogique)

#### **Objectif 4.2 Favoriser les initiatives inter associatives**

- Créer des stands sur le DD lors du forum des associations (portage commune et associations)
- Mettre des critères sur des subventions associatives (responsabiliser)
- Valoriser les démarches éco-citoyennes
- Beaucoup de regroupements inter-associatifs déjà existants (ramassage papier, entretien chapelles...) : mise en valeur à poursuivre : Cf Office municipal de la vie associative (OMVAP)

#### **Objectif 4.3 Favoriser l'expression, l'adhésion et la participation citoyennes aux projets de la commune dans le cadre de l'intérêt général**

- Donner de l'information, Communiquer sur le DD (notamment dans les réunions de quartier et les réunions inter-associatives) de façon générale et sur les projets existants sur la commune : mettre en valeur les initiatives des enfants (projets des établissements scolaires et label « éco-écoles ») et des ados
- Recenser les intérêts des associations à travailler sur l'agenda 21 de la commune (OMVAP et OMS)
- Permettre aux sections sportives de faire émerger des propositions (démarche ascendante)
- Proposer démarches d'Agenda 21 au sein des associations
- Sensibiliser les jeunes dans les associations sportives aux économies d'eau et d'énergie avec les encadrants

#### **Objectif 4.4 Développer les projets DD à l'international (coopération...)**

- Informer les jeunes et leur proposer des camps (prise en charge en partenariat avec les 6 associations qui œuvrent pour l'international) dans pays en développement (ex installation éoliennes...) dans un objectif d'ouverture au développement durable : leur montrer « l'envers du décor » sur des voyages (ex : bidonvilles de LIMA...)
- Se rapprocher du Crisla
- Orienter et développer les jumelages sur le développement durable (ex avec Fermoy)